82 (2024-2025) — N° 1

PARLEMENT WALLON

SESSION 2024-2025

5 NOVEMBRE 2024

PROJET DE MOTION

déposé en conclusion de l'interpellation de Monsieur Mugemangango à Monsieur Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, sur « le changement des tarifs des TEC »

par

M. Mugemangango

site web : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

PROJET DE MOTION

déposé en conclusion de l'interpellation de Monsieur Mugemangango à Monsieur Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, sur « le changement des tarifs des TEC »

Le Parlement de Wallonie,

Ayant entendu l'interpellation de Monsieur Mugemangango à Monsieur Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, sur « le changement des tarifs des TEC »;

A. Considérant la quasi-gratuité des abonnements des TEC pour les usagers de 18 à 24 ans ainsi que pour les plus de 65 ans;

B. Considérant les éléments du projet de budget 2025 présentés par le Gouvernement wallon et contenant des mesures d'économies, notamment au sein des TEC;

C. Considérant les propos de Monsieur Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, du 29 octobre 2024 concernant la fin de la quasi-gratuité appliquée aux abonnements des TEC pour les usagers de 18 à 24 ans ainsi que pour les plus de 65 ans.

Demande au Gouvernement wallon,

1. de ne pas mettre fin à la politique actuelle de quasi-gratuité des abonnements des TEC pour les usagers de 18 à 24 ans ainsi que pour les plus de 65 ans;

2. d'étendre la politique de quasi-gratuité des abonnements des TEC aux usagers de 12 à 26 ans.

G. MUGEMANGANGO